



APPEL A PROJETS PEDAGOGIQUES



membre du

Réseau des
Grands Sites
de France

Thème 2023 - 2024 :

« Les pierres de La Hague »

Date limite de dépôt de
candidature :

30 novembre 2023



« Les pierres de La Hague »

Contact à la commune de La Hague :

Anne Leboulenger

Responsable médiation Manoir du Tourp/Maison natale J-F Millet

aleboulenger@lahague.com

Manoir du Tourp / Mairie de la Hague

8 rue des Tohagues - BP 217

Beaumont Hague

50442 La Hague

Contexte

La commune de La Hague, issue de la fusion de 19 communes, aspire à devenir un Géoparc Mondial UNESCO et un Grand Site de France.

Le label Géoparc

est attribué à des territoires qui :

- possèdent un patrimoine géologique exceptionnel à l'échelle internationale
- mènent un travail d'animation et d'éducation pour explorer, valoriser et développer les liens entre la Terre et l'Homme, à partir de l'ensemble des patrimoines du territoire, aussi bien naturels que culturels, matériels comme immatériels.

Un Géoparc repose en particulier sur l'identification de géosites, supports au développement d'activités éducatives et/ou d'interprétation. L'identification d'un géosite s'appuie sur différents critères :

- une « valeur centrale » scientifique qui tient compte de l'intérêt du site pour les sciences de la Terre, de son intégrité, de sa rareté et de son intérêt pédagogique,
- et des « valeurs additionnelles » qui relèvent à la fois d'intérêts culturels, économiques, paysagers et écologiques.

Mais le Géoparc en projet de La Hague ne se réduit pas à ces seuls géosites, même s'ils en constituent le cœur. Le territoire renferme en effet de nombreux autres sites d'intérêts déjà valorisés ou qui le seront à l'avenir.

Les Grands Sites de France

quant à eux, labellisés ou en projet ont en commun d'être des sites classés au titre de la loi du 2 mai 1930 sur "la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque", pour une partie significative de leur territoire. Sublime ou pittoresque, grandiose ou intimiste, subjuguant ou apaisant, chaque Grand Site dégage un "esprit" qui lui est propre. Les peintres, les poètes, les écrivains ont su l'approcher et le transmettre : Cézanne pour la Montagne Sainte Victoire, Victor Hugo et Michelet pour la Pointe du Raz ou encore Jean-François Millet pour La Hague, dont la frange littorale et les vallées côtières ont été reconnues et protégées au niveau national pour leur caractère « pittoresque ».

Les Grands Sites, réunis au sein du "Réseau des Grands Sites de France", poursuivent une ambition : mettre la préservation de "l'esprit des lieux" au cœur de leur action, afin que chaque habitant, chaque visiteur puisse toujours vivre l'expérience singulière du lieu.

Fruits de l'Histoire de la Terre et œuvre des Hommes, les paysages de La Hague, ainsi que les richesses patrimoniales, les traditions, les légendes qui leurs sont associées, font partie de notre patrimoine commun et constituent le fil conducteur et le point commun entre ces deux démarches.

Le présent appel à projets s'inscrit dans le cadre de celles-ci. L'objectif est de sensibiliser les jeunes à leur environnement et aux richesses qu'offre la commune de La Hague, afin qu'ils se les approprient et se sentent concernés par leur préservation. La Hague est un véritable terrain de jeu pédagogique et l'objectif est ainsi de soutenir les écoles et associations-jeunesse à s'en saisir.

L'objectif de cet appel à projets est en particulier de permettre aux élèves et aux jeunes du territoire, de (re)découvrir leur territoire de proximité (ses différents aspects géographiques, historiques, scientifiques...) et de se questionner sur ses caractéristiques, sa spécificité, son identité, son évolution.

L'unesco qui reconnaît les Géoparcs entend améliorer l'accès à une éducation de qualité sur le développement durable à tous les niveaux et dans tous les contextes sociaux pour aider les individus à acquérir des connaissances, des compétences, des valeurs et des attitudes nécessaires au développement durable ; à faire en sorte que les individus se perçoivent comme des acteurs responsables qui contribuent à créer un monde plus soutenable. Ces valeurs sont communes au Réseau des Grands Sites de France. Les Géoparcs mondiaux UNESCO comme les Grands Sites de France sont des éducateurs sur les changements qui surviennent actuellement et veillent à adopter de bonnes pratiques environnementales. Ils ont pour objectif d'informer sur le besoin et l'utilisation durable des ressources naturelles exploitées et extraites, tout en faisant la promotion du respect de l'environnement et de l'intégrité du paysage. **Aussi, de manière transversale, il s'agira d'appréhender les enjeux d'un développement durable à La Hague.**

Objectifs de l'appel à projets

- Proposer aux classes et aux associations-jeunesse une réflexion sur leur territoire et notamment sur leur perception des patrimoines naturels, culturels et immatériels qui font partie du quotidien des élèves et des jeunes et constituent un bien commun ;
- Donner les moyens aux classes et aux jeunes de mieux découvrir, connaître et comprendre l'environnement et le territoire qui les entourent. Parce que l'on se sent responsable de ce que l'on connaît et comprend, l'éducation au territoire a un rôle clé à jouer dans la transmission de ce territoire d'exception aux nouvelles générations et celles à venir ;
- Soutenir une démarche pédagogique basée sur l'immersion et l'apprentissage sur le terrain ;
- Collectivement participer à l'expression d'une culture commune ;
- Faire que La Hague, Grand Site et Géoparc en projet, devienne un terrain d'apprentissage privilégié de l'Education à l'environnement et au Développement durable au niveau local

Moyens de l'appel à projets

- Les enseignant(e)s et directeur(trice)s des structures associatives, en association avec des partenaires, sont à l'initiative des projets pédagogiques ;
- La commune est en soutien, en (1) prenant en charge les coûts d'animation et de transport (sous certaines conditions sachant qu'il s'agit notamment de privilégier la découverte à proximité de chaque structure) et (2) en favorisant la mise en relation de tou(te)s celles et ceux qui souhaitent œuvrer pour partager et transmettre les valeurs de notre territoire.

Publics ciblés - Bénéficiaires

- Les élèves de Cycles 1, 2 et 3 sur le temps scolaire des établissements scolaires (maternelles et primaires) situés sur le territoire de La Hague (y compris cycle 3 école-collège, mais dans le cadre d'une candidature portée par une école)
- Les enfants des accueils péri- et extra-scolaires situés sur le territoire de La Hague
- Les jeunes des maisons des jeunes situées sur le territoire de La Hague

Critères d'éligibilité des projets

- Réaliser l'ensemble des actions sur le territoire du Géoparc et Grand Site de France en projet, c'est-à-dire la commune de La Hague ;
- Présenter un projet qui réponde au thème annuel proposé ;
- Présenter un projet qui contienne au moins une sortie sur le terrain et au moins une activité complémentaire (avoir pris contact avec les partenaires avant le dépôt du dossier);
- Présenter un budget équilibré ;
- Avoir complété le formulaire de candidature (téléchargeable sur le site <https://lahague.fr/ma-commune/les-grands-projets/labels-geoparc-grand-site/geoparc/> et l'avoir envoyé avant le mercredi 30 novembre, à l'adresse mail suivante : aleboulenger@lahague.com

Critères d'analyse des candidatures

- Lien avec la thématique de l'année
- Pertinence et qualité pédagogique, approche pluridisciplinaire
- Implication des élèves/jeunes dans le projet
- Liens créés avec des partenaires au regard des structures et personnes ressources identifiées (liste en annexe non exhaustive), ou bien des liens créés entre structures éducatives (entre écoles et associations jeunesse, entre écoles, dans une liaison école-collège)

Les candidatures seront instruites par la commune, présentées pour avis à la commission Education-Jeunesse, et s'agissant des écoles, envoyées pour information, au conseiller pédagogique. Une convention sera établie entre la structure candidate et la commune de La Hague. Le document précisera les engagements et responsabilités des parties ainsi que les modalités de prise en charge financière.

Livrable

Les lauréats devront fournir, avant la fin de l'année scolaire, ou septembre pour les structures extra-scolaires :

- Une fiche de présentation et des photos (légendées) du projet pédagogique mené, et des activités organisées dans ce cadre.

Ces photos seront regroupées dans un classeur dédié à cette édition 2023-2024 de l'appel à projets. Celui-ci permettra de rendre compte des différentes manières dont le projet a été appréhendé par les structures éducatives et constituera une source d'inspiration, consultable sur le site internet de l'appel à projets et disponible sur demande auprès de l'équipe d'animation du Manoir du Tourp.

Par ailleurs, les projets seront présentés et exposés en septembre 2024, lors d'un moment de convivialité entre tous les participants de l'appel à projets.

Ce moment sera l'occasion de présenter l'appel à projets 2024-2025.

Thème de l'année 2023-2024

« Les pierres de La Hague »

Dans le cadre de la politique de développement durable, de l'Opération Grand Site, et de l'engagement vers une labellisation Géoparc, les élus de La Hague souhaitent faire d'une part de l'interprétation des patrimoines, et de l'éducation à l'environnement et au développement durable, un engagement fort du mandat, et d'autre part, de La Hague, un terrain d'apprentissage privilégié dans ces domaines.

Sensibiliser les jeunes à leur environnement et aux richesses patrimoniales qu'offre le territoire, afin qu'ils se les approprient et se sentent concernés par leur préservation, tels sont donc les objectifs de la 3^{ème} édition de l'appel à projets pédagogiques, à destination des écoles et associations de jeunesse du territoire.

Il s'agit d'inviter les élèves et les jeunes à (re)découvrir leur territoire de proximité, et à soutenir ainsi la médiation sur le terrain, sur la thématique des « pierres de La Hague ». Ce choix s'inscrit en écho à différentes initiatives engagées : le pré-inventaire du patrimoine bâti de la Hague, la rénovation de murets en pierre sèche à Ecalgrain, les nouveautés à venir en 2024 au manoir du Tourp sur l'histoire géologique de la Hague et sur l'origine de nos paysages d'aujourd'hui, ou encore, les questions que soulève la restauration des toitures en pierres et sur lesquelles une doctrine est attendue dans le cadre de l'Opération Grand Site. Ce fil rouge guidera un ensemble d'événements au cours de la prochaine année scolaire, dont un nouveau cycle de conférences-débats dans le cadre de la saison culturelle, des rendez-vous de la médiathèque du Tourp, des cafés-scientifiques, visites commentées, ...

Cette année encore, un certain nombre de partenaires se mobilisent pour se mettre au service des équipes pédagogiques, au côté du manoir du Tourp qui a développé outils et ateliers sur ce thème en particulier.

Les paysages de la Hague dont la pierre constitue souvent un motif, ainsi que les richesses patrimoniales, les traditions, les légendes qui leur sont associées, font partie de notre patrimoine commun. La préservation de leurs caractères, leur restauration et le travail d'animation et de médiation autour d'eux, constituent ainsi le défi et le fil directeur des projets Grand Site et Géoparc, qui s'inscrivent dans les principes et les valeurs du développement durable.

Pistes proposées dans le cadre des programmes scolaires de l'Education nationale

Cycle 2 (CP, CE1, CE2) :

QUESTIONNER LE MONDE :

Pratiquer des démarches scientifiques,
Imaginer, réaliser,
S'approprier des outils et des méthodes,
Pratiquer des langages,
Se situer dans l'espace et le temps.

Cycle 3 (CM1, CM2, 6ème) :

HISTOIRE-GEOGRAPHIE :

Se repérer dans le temps et dans l'espace,
Raisonner, justifier une démarche et les choix effectués,
Poser des questions, se poser des questions,
Coopérer et mutualiser.

SCIENCES ET TECHNOLOGIE :

Pratiquer des démarches scientifiques et technologiques,
Concevoir, créer, réaliser,
S'approprier des outils et des méthodes,
Pratiquer des langages,
Se situer dans l'espace et dans le temps

Cycle 4 (5ème, 4ème, 3ème) :

SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE :

Concevoir, créer, réaliser
Utiliser des outils et mobiliser des méthodes pour apprendre
Pratiquer des langages
Se situer dans l'espace et le temps

Cadre aidant pour les associations de jeunesse et d'éducation populaire

Aux côtés des projets portés par l'école, les actions éducatives périscolaires et extrascolaires participent à l'élan d'éducation au développement durable

Le Cnajep (Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire) en 2018, mettait en avant le rôle fondamental de l'éducation dite « non formelle » et des organisations de jeunesse pour l'éducation au développement durable « *Le travail de jeunesse et l'éducation non formelle ont un impact positif sur le développement durable car leur objectif est de façonner de jeunes individus responsabilisés qui contribuent activement à notre société. Les organisations de jeunesse peuvent aussi aider à amplifier la voix des jeunes pour inciter collectivement au développement durable [...]* ». Le CNAJEP porte ainsi le développement durable en tant qu'enjeu éducatif de premier plan pour les structures de jeunesse : « *Les structures d'éducation populaire ne peuvent rester en marge de ces préoccupations partagées par toutes les générations, elles doivent maintenant intégrer l'éducation à l'environnement dans tous les accueils collectifs de mineurs et l'inscrire comme objectif dans tous les projets pédagogiques.* »

L'équipe d'un accueil collectif de mineurs peut choisir de s'engager dans la prise en compte éducative des questions environnementales et plus généralement de développement durable.

L'action éducative et le cadre de la vie quotidienne s'animent de manière cohérente et imbriquée :

- Tout ce qui conditionne la vie quotidienne du centre de loisirs devient support éducatif : l'alimentation, le bâti, les transports, les achats, la biodiversité, l'eau, l'énergie...
- Toute action d'éducation à l'environnement pourra déboucher sur une idée d'engagement pour l'amélioration du cadre et des conditions de vie du centre : le jardinage, la nature, le cycle de la matière, l'eau, l'énergie, les saisons...

Le projet d'un centre de loisirs peut favoriser la participation réelle et diversifiée de toutes les parties prenantes (enfants, parents, équipes éducatives : animateurs, personnels techniques, élus, partenaires, enseignants...).

Parce ce qu'il est ancré dans un territoire, le centre de loisirs peut participer à faire évoluer les pratiques d'autres acteurs (écoles, collectivités, associations...) sur un projet de développement local : la protection, la découverte et l'éducation à l'environnement offrent des sources inépuisables d'actions partagées.

Modalités d'accompagnement

Accompagnement technique

Coordination du dispositif et soutien dans la construction du projet, apport documentaire et mise en contact :

- Clotilde PAON, Directrice de l'Education, pour des aspects administratifs, cpaon@lahague.com
- Anne LEBOULENGER, Responsable médiation Manoir du Tourp/ maison Millet pour des aspects pédagogiques, aleboulenger@lahague.com

Soutien financier

Dépenses éligibles (TTC) à une prise en charge de la commune de La Hague sur la base d'un remboursement total ou partiel des frais engagés :

Les interventions sur le terrain encadrées par un intervenant agréé complémentaire de l'enseignement public, guide conférencier, ...	Prise en charge à hauteur de 300 € la sortie accompagnée sur ½ journée, dans la limite de 2 demi-journées, soit un plafond de 600 €
Une intervention à l'école, lorsque le projet le justifie, par un animateur ou artiste	Prise en charge plafonnée à 165 €
L'entrée et l'animation dans des équipements du territoire si cela est justifié par le projet	Gratuité pour le Manoir du Tourp et la Maison Millet, à raison d'une sortie pour l'ensemble du projet Prise en charge à hauteur de 335 € (pour tous les autres équipements)
Les frais d'achat de matériel ou d'impression nécessaires à la réalisation du projet	Sur la base d'un remboursement des frais réels, plafond à 80 €
Frais de déplacement (3 maximum correspondant aux 2 demi-journées sur le terrain et à la visite d'un équipement)*	Prise en charge directe de la prestation par la commune (dans un maximum de 3 prestations aller-retour) à l'intérieur de la commune

** L'appel à projet invitant à s'intéresser aux patrimoines qui se trouvent à portée de chacune des structures, et dans un objectif de développement durable, la sollicitation de frais de déplacement doit être motivée (très jeunes enfants, etc.)*

Modalités à prendre en compte

Il est ouvert la possibilité de déposer :

- 1 projet par Accueil collectif de mineurs pour les associations de jeunesse
- 1 projet par tranche de 100 enfants pour les écoles, sous réserve que les projets déposés concernent des classes différentes

Seront soutenus au maximum 15 projets pour cette nouvelle édition. Si une sélection devait avoir lieu, les structures qui n'ont pas bénéficié du dispositif l'année précédant le présent appel à projets seront privilégiées.

Exemple de montage financier de projet

1 sortie terrain accompagnée par un animateur à Gréville-Hague (1/2 journée) Coût accompagnement : 300 € la demi-journée	Dépense éligible prise en charge 300 €
Sortie au Manoir du Tourp à la découverte des contes et légendes de La Hague Coût : gratuit	-
Atelier en classe d'écriture avec un conteur : Coût accompagnement : 180 € les 2h	Dépense éligible prise en charge 165 €
Achat de matériel pour la conception d'un bâton de conte Coût : 90 €	Dépense éligible prise en charge 80 €
Frais de déplacement (pour une sortie au Tourp et une sortie à Gréville-Hague) Coût : 2 allers-retours en car, sur la commune de La Hague	Dépense éligible prise en charge (directe) 2 allers-retours en car, sur la commune de La Hague
Cout total du projet : 570 €	Prise en charge par la commune : 545 €

Mode d'emploi et calendrier

Les documents (appel à projet, formulaire de candidature) sont téléchargeables sur le site internet de la commune : <https://lahague.fr/ma-commune/les-grands-projets/labels-geoparc-grand-site/geoparc/>

Calendrier pour candidater :

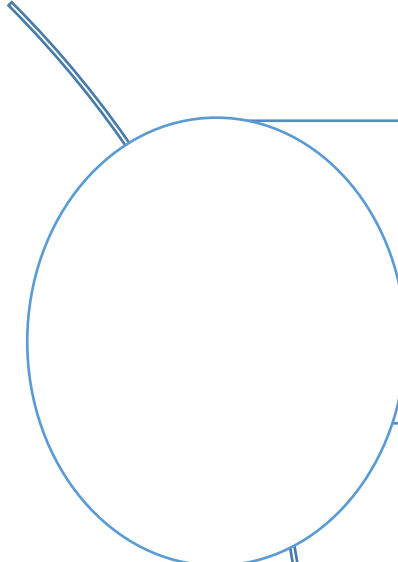
Fin-Septembre	Lancement de l'appel à projets
30 Novembre	Date limite pour déposer son dossier Pour rappel le dossier devra comprendre : - Une présentation des activités envisagées dans le cadre du projet - Un budget prévisionnel équilibré - Un calendrier prévisionnel des interventions
Décembre	Signature des conventions entre la commune de La Hague et chaque structure



ANNEXES

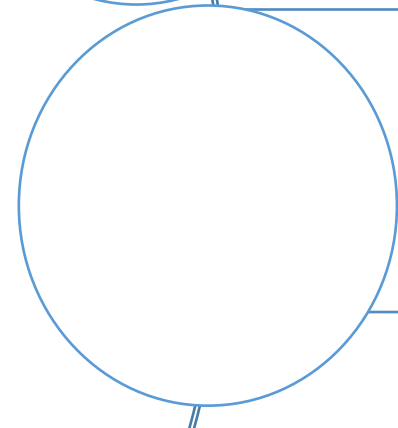
Annexe 1 – Partenaires

CETTE LISTE EST NON EXHAUSTIVE ET NON RESTRICTIVE. Cet appel à projets est une pierre d'un projet de territoire plus vaste qui vise à embarquer le plus grand nombre autour de valeurs de partage, de découverte, de transmission, d'échange, d'avenir, à partir des patrimoines de La Hague.



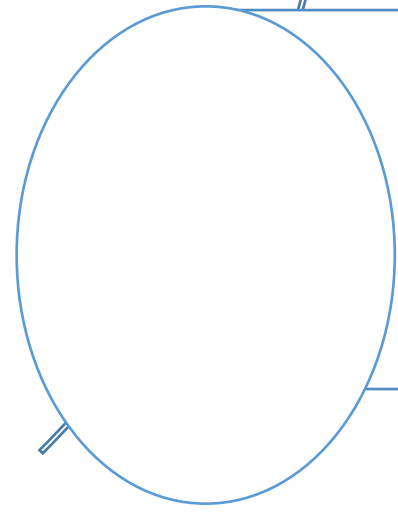
Groupe Ornithologique Normand

- Conservation de la Réserve Naturelle Nationale de la Mare de Vauville, possibilité de participer à la restauration d'une portion de muret en pierres sèches.
- Contact: Marie-Léa TRAVERT, 02 33 08 44 56
reservenaturellevauville@orange.fr
- Gratuit



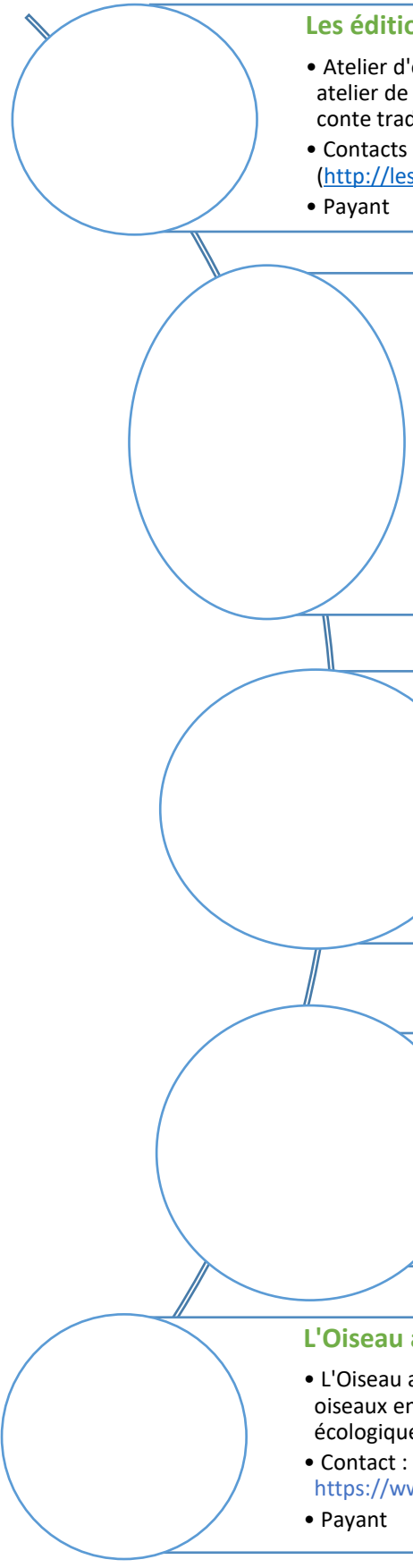
Centre A'ERE, Les Francas de la Manche

- Contact : Bertrand LEFRANC, chargé de mission EEDD, 06 07 18 92 70 / 09 61 60 93 17
blefranc.francas@gmail.com
- Payant



Mirela GIACOMEL

- médiatrice culturelle spécialisée dans les arts visuels/arts plastiques (activités de découverte de l'art, de l'histoire de l'art, d'architecture ; visites guidées ludiques, ateliers d'observation et de pratique d'art plastique (Mme Giacomel a une collection d'œuvres d'art sur papier, mobile, qui peut être présentée en classe) ; travail régulier avec des musées et institutions éducatives, habitude de travail avec des écoles primaires et maternelle
- Contact : 06 45 95 60 06 mirela.giacomel@kreazine.com
- Payant



Les éditions du Roi barbu

- Atelier d'écriture en intergénérationnel ou non de création de conte, ou suite d'un conte, atelier de conte-théâtre, atelier d'écriture d'une ou plusieurs saynètes théâtrales tirées d'un conte traditionnel
- Contacts : Pierre Casadei - Krystin Vesterälen leseditionsduroibarbu@gmail.com (<http://leseditionsduroibarbu.jimdo.com>)
- Payant

Alain BENOIST – Compagnie AELLO

- Construction d'animations théâtrales autour de plusieurs thématiques en relation avec des lieux du territoire, à partir d'enregistrements d'habitants, de recueil de témoignages, articles de presse, correspondances, livres de souvenirs.
- Proposition : Animation pédagogique sur le thème des "gratteux". Repérage dans l'environnement proche, reportage photographique, écriture créative, animation théâtrale, recherche historique...
- Contact : Alain BENOIST 06 81 48 41 89 alain.benoist45@gmail.com
- Gratuit

Aude MAHUIER

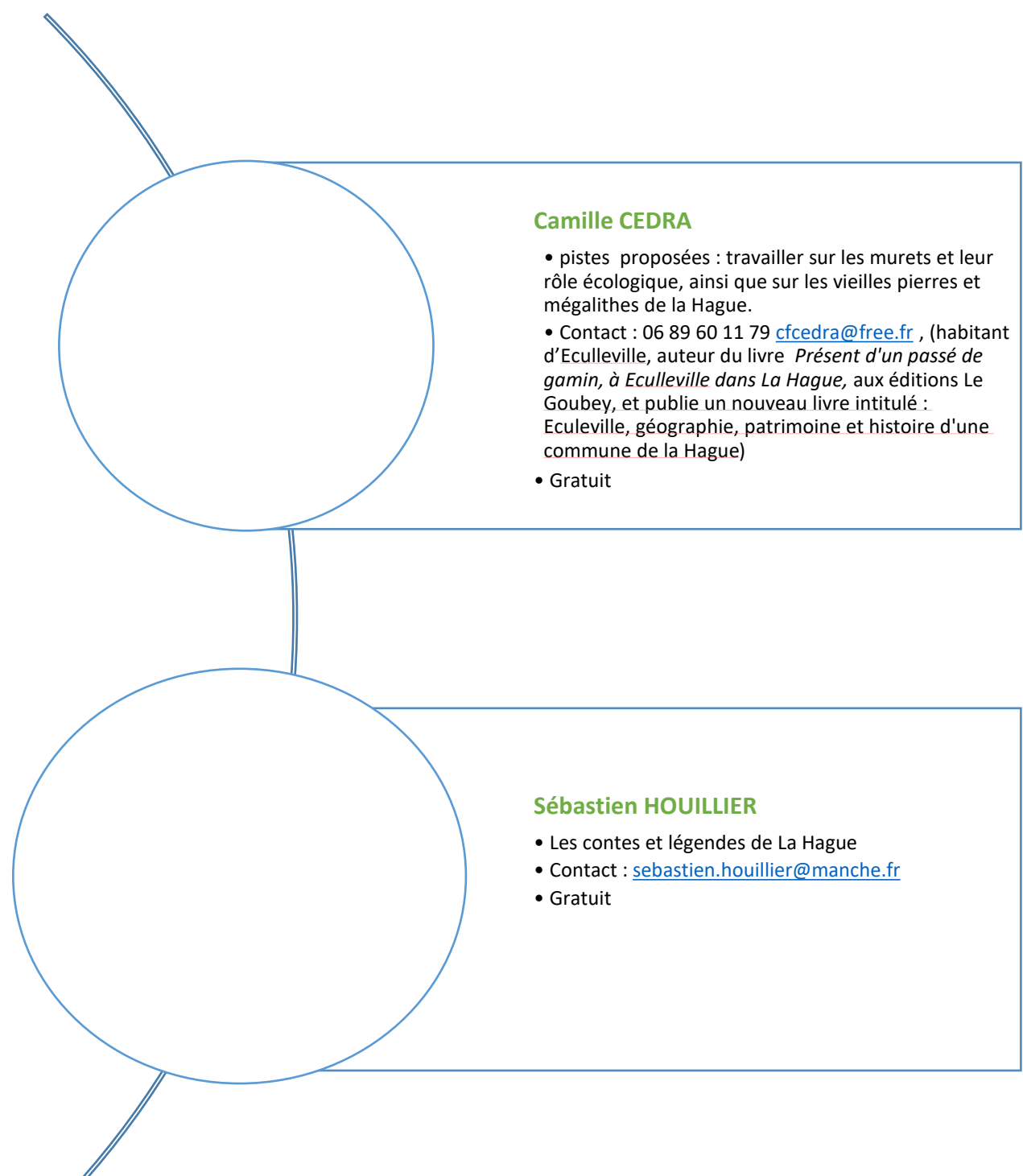
- Peintre professionnelle, Aude Mahuzier parcourt le paysage en le peignant sur le vif, dans des petits carnets de voyage. Initiation au croquis, puis dessin et peinture d'un paysage rocheux avec différents médiums (aquarelle, crayons, feutres).
- Contact : 06.70.80.05.21 aude_mahuzier@hotmail.com
- Payant

Marie-Claude PIETANCE

- Guide conférencière, membre de l'association des guides Cotentin, Fédération Guides de Normandie
- Contact : 06 87 16 04 84 / 02 33 52 71 99 mcpietance@yahoo.fr, Payant : 165 € la séance d'1h30 à 2h

L'Oiseau arpenteur

- L'Oiseau arpenteur vous invite à faire des sorties nature dans le Cotentin pour observer les oiseaux en particulier mais aussi la faune et la flore sauvages. Animation proposée : rôle écologique des murets en pierres sèches.
- Contact : Laurent Legrand, 07 83 47 41 80 laurentlegrand50@laposte.net, <https://www.facebook.com/oiseauarpenteur>
- Payant



Camille CEDRA

- pistes proposées : travailler sur les murets et leur rôle écologique, ainsi que sur les vieilles pierres et mégalithes de la Hague.
- Contact : 06 89 60 11 79 cfcedra@free.fr , (habitant d'Eculeville, auteur du livre *Présent d'un passé de gamin, à Eculeville dans La Hague*, aux éditions Le Goubey, et publie un nouveau livre intitulé : *Eculeville, géographie, patrimoine et histoire d'une commune de la Hague*)
- Gratuit

Sébastien HOUILLIER

- Les contes et légendes de La Hague
- Contact : sebastien.houillier@manche.fr
- Gratuit

Le Symel, par l'intermédiaire des gardes du littoral, Christelle Bonnissent (christelle.bonnissent@manche.fr) et Sébastien Houillier (sebastien.houillier@manche.fr) se tient par ailleurs disponible pour des visites sur le terrain et pour se faire le relai pour l'obtention des autorisations requises sur les terrains dont il est gestionnaire.



Le Manoir du Tourp

- Dans un site d'exception, cette ancienne ferme seigneuriale du XVIème siècle, est le lieu de référence pour la découverte du patrimoine local
- Le manoir propose un accueil personnalisé pour les classes de la maternelle au CM2 et les groupes et met à leur disposition un riche fonds patrimonial

Quelques propositions :

- « Apprenti géologue » (cycle 2 et 3, durée 1h)

Cette animation, déclinable par cycle, permet d'aborder la question de la formation de la Terre, les différents phénomènes géologiques ou encore la reconnaissance des types de roches qui nous entourent. Grâce à des jeux sensoriels pour les plus jeunes et/ou des expériences pour les plus grands, cet atelier permet d'aborder la géologie de manière ludique et de prendre conscience que nos paysages ont été façonnés au fil du temps par l'impact de ces différents phénomènes géologiques. Cet atelier permettra également de manipuler et de découvrir les roches de la Hague, via la lithothèque. Les enfants découvriront aussi le métier de géologue et quels outils utilise-t-il ?

Services :

- Parking bus
- Pique-nique à l'extérieur ou à l'abri dans le pigeonnier
- Dépose des cartables sur demande

Nous contacter : 02 33 01 85 95 ou aleboulenger@lahague.com



Septembre 2023